



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Préfecture le 29/03/2016

ID : 033-200027068-20160322-2016_03_034-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-034 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Christophe DARDENNE , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE**DÉTERMINATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION AUX COMMUNES SUITE À L'ADOPTION DU RAPPORT N°6 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) RÉUNIE LE 20 JANVIER 2016**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu les articles L.5211-17, L.5211-25-1 et L.5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.1321-1 à 5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu la transformation de la communauté de communes du Nord Libournais (CCNL) en communauté d'agglomération autorisée par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2011,

Vu la délibération n°11-01-002 de la CCNL en date du 18 janvier 2011 portant création de la CLECT,

Vu la délibération du 26 mai 2014 portant renouvellement des membres de la CLECT modifiée par les délibérations n°15-03-036, n°15-06-100 et n°16-02-003,

Vu le rapport de la CLECT n°1 en date du 28 juin 2012,

Vu le rapport de la CLECT n°2 en date du 20 février 2013,

Vu le rapport de la CLECT n°3 en date du 14 juin 2013,

Vu le rapport de la CLECT n°4 en date du 6 mars 2014,

Vu le rapport de la CLECT n°5 en date du 17 décembre 2014,

Vu la réunion de la CLECT le 20 janvier 2016 qui a rendu compte, dans un rapport n°6, de ses travaux en matière d'évaluation des charges liées au fonctionnement de la piscine située à Libourne.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 mars 2016,

Après avoir présenté au Conseil communautaire le rapport n°6 (joint en annexe), Madame la Vice-présidente précise :

que la CLECT s'est prononcée à 21 voix pour et 1 abstention,

que ce rapport n°6 a été entériné par la majorité qualifiée des Conseils municipaux,

Madame la Vice-présidente propose ainsi au Conseil communautaire, sur la base du rapport n°6, de déterminer les nouvelles attributions de compensation des communes concernées par ces évaluations (tableau ci-joint).

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de déterminer, sur la base du rapport n°6, les nouvelles attributions de compensation des communes concernées par ces évaluations.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

ID : 033-200027068-20160322-2016_03_035-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-035 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Héléne ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Christophe DARDENNE , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE**DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1et L.5211-36 modifiés par l'article n°107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe),

Considérant qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les Villes et EPCI de 3500 habitants et plus,

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Considérant que ce rapport précise les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette et l'évolution des dépenses et des effectifs à travers notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 29 février 2016,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 mars 2016,

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

L'assemblée délibérante prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2016 pour la communauté d'agglomération du Libournais.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Handwritten signature of Philippe Buisson over the official stamp.